NOTES TECHNIQUES

1. COMPOSITION DES GROUPEMENTS GÉOGRAPHIQUES ET AUTRES

a) Régions

Amérique du Nord: Bermudes, Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique et territoires d'Amérique du Nord n.d.a.

Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Équateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et autres pays et territoires d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes n.d.a.

Europe: dont l'Union européenne (25): Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovénie; les autres pays d'Europe, dont les autres pays d'Europe occidentale: Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein, et autres pays d'Europe occidentale n.d.a.; les autres pays d'Europe du Sud-Est: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumanie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Serbie, Monténégro et Turquie; et les territoires d'Europe n.d.a.

Communauté d'États indépendants (CEI): Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Moldova, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

Afrique, dont l'*Afrique du Nord*: Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc et Tunisie; et l'*Afrique subsaharienne* comprenant: l'*Afrique occidentale*: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo; l'*Afrique centrale*: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad; l'*Afrique orientale*: Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Somalie et Soudan; et l'*Afrique australe*: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe et territoires d'Afrique n.d.a.

Moyen-Orient: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Yémen et autres pays et territoires du Moyen-Orient n.d.a.

Asie, dont l'*Asie de l'Ouest*: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka et l'*Asie de l'Est (Océanie comprise)*: Australie; Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; Fidji; Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine (Hong Kong, Chine); Îles Salomon; Indonésie; Japon; Kiribati; Macao, Chine; Malaisie; Mongolie; Myanmar; Nouvelle-Zélande; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines; République de Corée; République démocratique populaire lao; Samoa; Singapour; Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei chinois); Thaïlande; Tonga; Tuvalu; Vanuatu; Viet Nam et autres pays et territoires de l'Asie et du Pacifique n.d.a.

b) Accords d'intégration régionale

AELE: Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse.

ALENA: Canada, États-Unis d'Amérique et Mexique.

ANASE/AFTA: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.

ASACR/SAPTA: Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka.

CARICOM: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-et-Tobago.

CCG: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

CEDEAO: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

CEEAC: Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

CEMAC: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad.

COMESA: Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Communauté andine: Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et République bolivarienne du Venezuela.

MCCA: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua.

MERCOSUR: Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay.

SADC: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

UEMOA: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

UE (25): Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

c) Autres groupes

ACP: Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Érythrée, États fédérés de Micronésie, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nauru, Niger, Nigéria, Nioué, Ouganda, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Suriname, Swaziland, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Vanuatu, Zambie et Zimbabwe.

Pays les moins avancés: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Six exportateurs d'Asie de l'Est: Hong Kong, Chine; Malaisie; République de Corée; Singapour; Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taipei chinois); et Thaïlande.

Les Membres de l'OMC sont souvent désignés sous le nom de "pays", bien que certains ne soient pas des pays au sens habituel du terme mais, officiellement, des "territoires douaniers". La définition des groupements géographiques ou autres, dans le présent rapport, n'implique de la part du Secrétariat aucune prise de position quant au statut d'un pays ou territoire, au tracé de ses frontières ou aux droits et obligations des Membres de l'OMC dans le cadre des Accords de l'OMC. Les couleurs, tracés de frontière, dénominations et classifications figurant dans les cartes n'impliquent, de la part de l'OMC, aucun jugement quant au statut juridique ou autre d'un territoire, ni la reconnaissance ou l'acceptation d'un tracé de frontière.

Dans le présent rapport, la région de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes est désignée sous le nom d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale; la République bolivarienne du Venezuela, la République de Corée et le territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu sont désignés sous les noms de "Rép. bolivarienne du Venezuela", "Corée, République de" et "Taipei chinois", respectivement.

PUBLICATIONS PRÉCEDENTES DU RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL

2003

Dossier spécial:

Commerce et développement

- Le rôle du commerce et de la politique commerciale dans le processus de développement
- Le Programme de Doha pour le développement

Essais thématiques:

- Quelques caractéristiques de l'évolution du commerce Sud-Sud entre 1990 et 2001
- Prix des produits primaires hors combustibles
- Accords commerciaux régionaux

2004

Dossier spécial:

Cohérence

Essais thématiques:

- Les préférences non réciproques et le système commercial multilatéral
- La libéralisation du commerce des services effectué au moyen du mouvement temporaire de personnes physiques
- Indications géographiques

2005

Dossier spécial:

Les normes commerciales et l'OMC

Essais thématiques:

- L'économie quantitative dans le réglement des différends à l'OMC
- Le commerce international des services de transport aérien: évolution récente et questions de politique
- Les délocalisations de services: évolution récente et perspectives